



HAL
open science

LES UNIVERSITÉS : DES RELAIS DES INSTANCES INTERNATIONALES DANS LES ÉDUCTIONS À...

Angela Barthes

► **To cite this version:**

Angela Barthes. LES UNIVERSITÉS : DES RELAIS DES INSTANCES INTERNATIONALES DANS LES ÉDUCTIONS À... dictionnaire critique des enjeux et concepts des éducations à, l'harmatthan, 2017, 978-2-343-12678-4. hal-01635234

HAL Id: hal-01635234

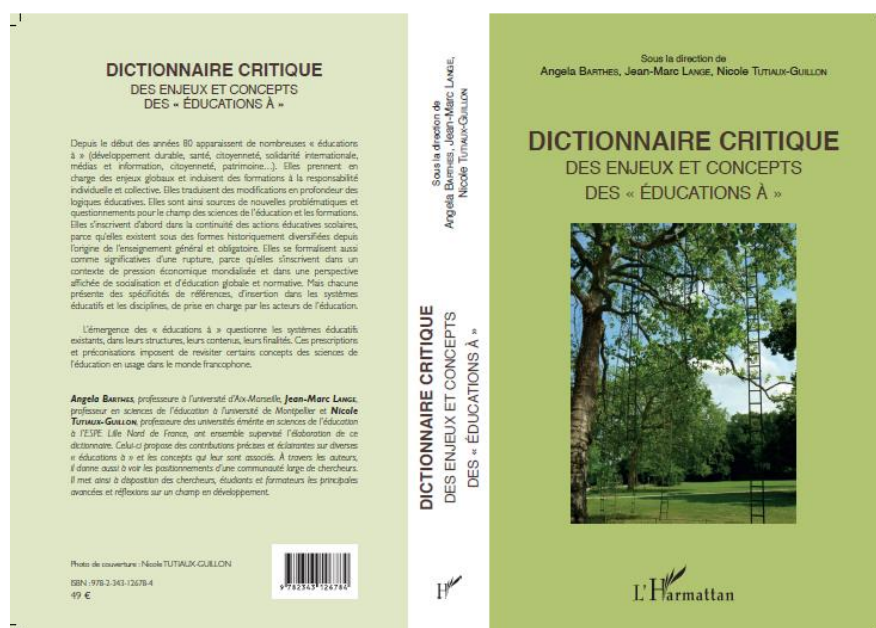
<https://hal.science/hal-01635234>

Submitted on 14 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Référence : Barthes A. (2017). Université. in Barthes A., Lange J-M, Tutiaux-Guillon N. (Dir.).
Dictionnaire critique des enjeux et concepts des éducations à... L'Harmattan, Paris, 617 p.**



Dictionnaire critique des enjeux et concepts des « éducations à »
(dir. A. Barthes, J-m Lange, N Tutiaux-Guillon)

UNIVERSITÉ

Angela BARTHES, Université d'Aix-Marseille

**LES UNIVERSITÉS : DES RELAIS DES INSTANCES INTERNATIONALES DANS LES
ÉDUCATIONS À...**

Les universités occupent une place particulière dans l'organisation des éducations à... En effet, elles se positionnent comme un maillon essentiel de la transmission des instances internationales vers les États et leurs systèmes éducatifs. En ce sens elles sont des instruments majeurs de transmission des programmations politiques et des valeurs internationales. En effet, les éducations à... trouvent en général leur source dans les grandes instances internationales – par exemple le programme onusien du développement durable ou les conventions internationales au patrimoine de l'UNESCO ou encore celles de l'Organisation mondiale de la santé. Ces programmes politiques internationaux stipulent tous que l'éducation, prise au sens large, est fondamentale dans le cadre de leurs mises en place. De ce fait, ils sont relayés par des conventions, déclarations, chartes, directives, décennies éducatives, plans quinquennaux qui maillent l'organisation de leur prise en charge par l'éducation. Citons par exemple la charte d'Ottawa qui a attiré l'attention sur l'importance de promouvoir la santé au sein des écoles ou les directives de l'Organisation mondiale de la santé de 1995 qui indiquent que les concepts de

santé et « de bien vivre ensemble » doivent être abordés à l'école, ou encore la décennie onusienne de l'éducation au développement durable (2004-2014). Cette organisation réticulaire se double de nombreux réseaux (par exemple le SHE – *Schools for Health in Europe* – ou le REUNIFEDD pour le développement durable en France). Ceux-ci sont généralement organisés par des universitaires et relayés, selon leur adéquation aux besoins politiques et sociaux, par des ministères. En ce sens, ils constituent une interface entre la noosphère (la recherche des universités) et la sphère politique. Ce maillage se présente en réalité comme une forme d'organisation qui permet aux universités d'ouvrir la voie de l'adaptation des systèmes éducatifs d'un État aux programmes politiques internationaux. C'est particulièrement vrai dans les éducations à... puisque qu'elles sont à orientation thématique et non disciplinaire (la santé, le développement durable, etc.), et donc demandent une réflexion spécifique pour leur mise en place dans un système institutionnel organisé sur la base des disciplines. Les universités s'organisent notamment par la signature de réseaux internationaux, la création de vice-présidences (au développement durable par exemple), le pilotage de projets, l'organisations de réseaux locaux, etc.

L'UNIVERSITÉ ET L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, UN EXEMPLE.

Dans les systèmes éducatifs aujourd'hui, l'organisation de l'éducation au développement durable (EDD) est une réponse au programme onusien (Sauvé, 2006). L'UNESCO, agissant en tant qu'agence d'exécution de l'ONU, a mis en place une « décennie de l'EDD » (2004-2014), dont l'objectif était de stimuler les réformes des systèmes éducatifs et des curricula vers la promotion du développement durable. En raison de ces injonctions, venues des instances de gouvernance internationales et nationales, le milieu de l'éducation est tenu de s'engager dans un projet éducatif autour du développement durable (Sauvé, Berryman & Brunelle, 2003) : relayées par les instances européennes, puis les États, les exigences envers les universités se sont progressivement accrues. Les établissements supérieurs doivent ouvrir la voie, par l'EDD, vers la mise en œuvre du développement durable. Cette posture engage donc l'EDD dans une direction résolument politique. Laval et Weber (2002) parlent même d'un « nouvel ordre éducatif mondial ». En ce sens, la déclaration de Talloires¹ constitue la première marque officielle d'engagement des universités vers la promotion de l'éducation pour le développement durable. Signée par 350 universités, elle a pour but, entre autres, de « développer dans les institutions une mentalité axée sur le développement durable », et de privilégier « une éducation aboutissant à une citoyenneté écologiquement responsable ». Les conférences internationales donnent une importance accrue à l'engagement des universités vers l'EDD et en renforcent la mise en œuvre. En France, le Grenelle de l'environnement² a précisé les modalités de diffusion de l'EDD, en demandant à tous les établissements d'enseignement supérieur d'élaborer, pour la rentrée 2009, un « Plan vert » pour les campus. Les objectifs sont nombreux : intégrer le développement durable dans les formations ; rendre pleinement interdisciplinaire l'EDD ; proposer aux enseignants des outils pédagogiques et une formation spécifique ; intégrer le développement durable dans des missions d'études, de conseil ou d'accompagnement auprès des entreprises ou des collectivités que peuvent conduire l'établissement ou ses étudiants ; intégrer le développement durable dans les stages et/ou projets en entreprise ; accompagner et

¹ Téléchargeable sur

<http://talloiresnetwork.tufts.edu/wp-content/uploads/DeclarationinFrench20081120123625.pdf> [consulté avril 2017]

² Ensemble de rencontres politiques organisées en France fin 2007, afin d'arrêter des décisions en matière d'environnement et de développement durable. Voir pour plus de détail <http://www.vie-publique.fr/actualite/dossier/grenelle-an/grenelle-environnement-an-apres.html> [consulté avril 2017].

valoriser l'engagement des étudiants dans la réalisation de projets de développement durable. Dans ce cadre, les formations universitaires connaissent donc des évolutions rapides (Ferrer-Ballas, Adachi, Banas *et alii*, 2008 ; Sterling & Scott, 2008 ; Barthes & Jeziorski, 2012 ; Barthes, Alpe & Bader, 2012), et l'EDD s'est progressivement imposée.

Ces évolutions nécessitent d'être clairement formulées, dans leur objet et dans leurs conséquences. En effet, l'hypothèse est posée qu'en l'absence de curriculum formalisé, les formations tendent à s'organiser autour de valeurs et de pratiques au détriment des contenus scientifiques.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Barthes A., Alpe Y., Bader B. (2012). Questions and positions on education for sustainable development at university in France: example of short professional cycles. *Environmental Education Research*. Volume 0/0, 1-13

Barthes A., Alpe Y. (2012). Les éducations à, un changement de logique éducative. L'exemple de l'éducation au développement durable à l'université. *Les éducations à, quelles recherches, quels questionnements ? Spirale*. N°50, 197-209.

Barthes A., Jeziorski A. (2012). What kind of critical university education for sustainable development? A comparative study of European students and social representations. *Journal of Social Science of Education*. Vol. 11/4, 405-417.

Barthes A. (2017). Quels outils curriculaires pour des « éducations à » vers une citoyenneté politique ? *Educations*, Vol 17-1, Open sciences, International sciences and technical edition, ISTE London, p. 25-40

Barthes A. et Lange J.-M. (2017). Researchers' positions and construction of curricula of education for sustainable development in France, *Journal of Curriculum Studies* Vol. 0 , Iss. 0,0

Ferrer-Ballas D., Adachi J., Banas S., et al. (2008). An international comparative analysis of sustainability transformation across seven universities. *International Journal of Sustainability in Higher Education*. Vol. 9/3, 295-316

Laval C., Weber L. (coord.). (2002). *Le nouvel ordre éducatif mondial*. Paris : Institut de recherches de la FSU.

Sauvé L. (2006). L'organisation et la structuration du secteur de l'éducation en réponse au programme onusien du développement durable. *Former et éduquer pour changer nos modes de vie. Liaison Energie/Francophonie*. N°72/12, 33-41.

Sauvé L., Berryman T., Brunelle R. (2003). Environnement et développement : la culture de la filière ONU. *Éducation Relative à l'Environnement : Regards – Recherches – Réflexions*. Vol.4, 33-55.

Sterling S., Scott W. (2008). Higher education and ESD in England: a critical commentary on recent initiative. *Environmental Education Research*. Vol.14/4, 386-398.

